



Organisation
internationale
du Travail

► **Le présent et l'avenir
du travail dans les PMA**
Résumé analytique



► **Le présent et l'avenir
du travail dans les PMA**
Résumé analytique

Copyright © Organisation internationale du Travail 2021
Première édition 2022

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Le présent et l'avenir du travail dans les PMA – Résumé analytique

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Cette publication a été réalisée par le Service de production,
impression et distribution des documents et publications (PRODOC) du BIT.

*Création graphique, conception typographique, mise en pages,
impression, édition électronique et distribution.*

PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées
d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code : MAS-REP

Table des matières

▶ Structure et vulnérabilités — difficultés déjà existantes et nouveaux défis	5
▶ Le rôle des technologies numériques dans les transformations structurelles	9
▶ Numérisation et emploi des jeunes	10
▶ Transformations via des politiques pour l'emploi intégrées et multidimensionnelles	11
▶ Transition vers l'économie formelle	11
▶ Développement des entreprises allant vers la création de travail décent.....	12
▶ Transition juste et développement durable	13
▶ Le rôle de la protection sociale et des institutions qui en ont la charge	14
▶ Quelques recommandations en matière de politiques	16

► Structure et vulnérabilités – difficultés déjà existantes et nouveaux défis

Ces dernières années, des progrès importants en matière de revenu par habitant et de développement humain ont été réalisés. Toutefois, ils s'avèrent inégaux selon les PMA et, pour la plupart d'entre eux, ils sont insuffisants pour les faire changer de catégorie. Depuis la fin des années 90, les PMA ont enregistré une croissance économique soutenue jusqu'au déclenchement de la pandémie de COVID-19 et de la crise économique qui l'a suivie. Dans la plupart de ces pays, l'épisode récent de croissance soutenue du PIB a été entaché par une forte volatilité en matière de croissance et de revenus tirés de l'exportation, d'évolutions insuffisantes au sein des structures de production, d'une diversification trop limitée et d'une réduction insignifiante ou inexistante des vulnérabilités qu'ils subissent. Malgré des écarts financiers croissants et une marge de manœuvre budgétaire limitée, la plupart des PMA ont réagi rapidement et mis en œuvre un large éventail de mesures de soutien pour atténuer les effets de la crise du COVID-9. Cependant, les effets de la pandémie menacent d'annuler certains progrès réalisés au cours des dernières décennies et d'exacerber les défis existants.

Les pays les moins avancés (PMA) se caractérisent par de bas niveaux de revenus et une vulnérabilité face aux chocs économiques et environnementaux, un faible niveau de développement humain et une extrême pauvreté, des taux de mortalité élevés, un certain isolement, une concentration des exportations et la prévalence de l'agriculture au sein du PIB.

Cette vulnérabilité ainsi que le faible niveau de développement humain sont la conséquence des maigres capacités en matière de production, auxquelles s'ajoutent des niveaux de compétences insuffisants, des infrastructures inadéquates et des possibilités limitées pour accéder aux technologies et pour les utiliser. On peut encore citer la fragilité des institutions du travail et des systèmes de protection sociale. Ces différents facteurs sont source de déficits en travail décent, de pauvreté et d'insécurité en matière de revenus et constituent également des obstacles pour aboutir à des transformations structurelles au sein des PMA qui leur permettraient d'augmenter la croissance et l'emploi.

Dans la plupart des PMA, des changements au sein des structures de production et de l'emploi sont en cours, même s'il existe des signes qui montrent que cela ne s'inscrit pas au sein de transformations structurelles visant au renforcement de la croissance et de l'emploi qui incluraient également le développement durable et le plein emploi productif. La part de l'emploi agricole au sein des PMA a chuté de manière significative ces trente dernières années mais demeure en moyenne plus de deux fois supérieure à celle des autres pays en développement (APD). La part de l'emploi manufacturier a augmenté essentiellement dans les PMA asiatiques. Dans la plupart des PMA, l'emploi dans les "services avancés", comme les services aux entreprises, qui vient généralement compléter l'industrie manufacturière au fur et à mesure que la production devient plus complexe et plus performante, a tendance à stagner en restant à des niveaux moins élevés. Le secteur minier constitue une source limitée d'emploi et a augmenté la part d'emplois qu'il représente dans les PMA d'Asie et encore davantage dans ceux d'Afrique. La diversification des produits et des exportations ainsi que la complexité des produits s'avèrent faibles, les PMA ayant généralement souffert de déficits extérieurs chroniques qui, ces dernières années, ont conduit à des niveaux insoutenables d'emprunts externes.

La hausse de la productivité a été considérable dans les PMA asiatiques mais ce fut moins le cas dans les PMA africains et dans les PMA insulaires, alors que la croissance de l'emploi dans les activités hautement productives a été généralement insuffisante. Cela souligne l'existence de tendances divergentes en matière de changement structurel entre les trois régions des PMA, ainsi que la diversité des défis auxquels chacun des groupes est confronté.

La productivité totale a augmenté considérablement dans les PMA asiatiques, qui sont encore aux prises à un décalage important du PIB par habitant par rapport au groupe des APD. Les différences enregistrées au niveau de la production entre les différentes régions des PMA s'expliquent également par la nature et par la composition sectorielle de la croissance de la productivité. Ainsi, les PMA africains ont enregistré une hausse modeste, ou même une baisse, dans le domaine de la productivité dans des

secteurs qui sont essentiels pour l'industrialisation, comme le secteur manufacturier et les services aux entreprises. Ces tendances devraient conduire à une croissance plus lente du PIB. Au contraire, les PMA asiatiques ont connu une croissance soutenue en matière de productivité dans ces mêmes secteurs essentiels et la croissance a été renforcée par une redistribution des emplois et par d'autres ressources vers ces secteurs à la productivité plus forte, qui sont également en pleine croissance. Dans les PMA africains, les augmentations dans le domaine de la productivité du travail ont souvent été accompagnées par des épisodes de croissance plus faible de l'emploi par rapport à la population. En moyenne, au sein de ces économies, les activités manufacturières n'ont pas suffisamment contribué à la création d'emplois et à la fois la croissance en matière de production et de productivité a été stagnante. Dans les PMA asiatiques, la croissance plus forte de la productivité n'a compensé qu'en partie un dynamisme encore plus marqué dans le domaine de la production et cela a permis une certaine croissance de l'emploi au sein de ce secteur.

La croissance a engendré une certaine amélioration du niveau de vie mais n'a pas été suffisamment riche en emplois et inclusive pour réduire les inégalités dans toutes les régions et le nombre de travailleurs pauvres continue d'augmenter en Afrique. Le grand décalage observé entre la croissance du PIB par habitant entre les PMA africains et asiatiques constitue le reflet de différences importantes au niveau régional dans la croissance et la composition de la population et des tendances concernant l'emploi et la productivité. De manière générale, les inégalités sont fortes au sein des PMA. Les inégalités en matière de revenu disponible demeurent particulièrement élevées en Afrique, ce qui dénote la faiblesse des systèmes fiscaux et de protection sociale. Le taux de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté est toujours en hausse dans les PMA mais il a été pratiquement réduit de moitié, passant de 58,3 pour cent en 2000 à 30,6 pour cent en 2019. Cependant, dans les PMA africains, on compte un nombre plus élevé de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté que lors du passage au nouveau millénaire, ceci en raison de la croissance rapide de la population.

Dans les PMA, l'emploi informel est omniprésent, représentant près de 90 pour cent de l'emploi total en 2019. Dans ces pays, l'informalité se caractérise par sa concentration dans (i) les statuts d'emplois vulnérables comme les travailleurs à leurs comptes et les travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale; (ii) des secteurs spécifiques comme l'agriculture, la vente en gros et la vente au détail et dans l'industrie manufacturière et (iii) de petites unités économiques comme les microentreprises et les petites entreprises. Le nombre de salariés informels a tendance à s'accroître, surtout en Asie. Dans les PMA en général, la majorité des emplois informels se situe dans des entreprises du secteur informel et au sein des ménages, alors que l'emploi informel au sein du secteur formel constitue une part beaucoup plus réduite. L'emploi informel est également une source plus importante d'emploi pour les femmes (92,0 pour cent) que pour les hommes (86,8 pour cent). Même si l'informalité touche fortement toutes les tranches d'âge au sein des PMA, les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés sont les plus exposés.

Le niveau de scolarité a un effet positif sur la création d'emplois formels mais il ne s'agit pas du seul facteur déterminant. Même si la part de l'emploi informel chez les travailleurs qui ne disposent pas d'éducation formelle est comparable dans chacun des groupes de pays, un plus grand nombre de travailleurs instruits est susceptible de disposer d'un emploi formel dans les APD que dans les PMA. Cela indique qu'outre l'éducation, d'autres facteurs comme la composition sectorielle de la demande en main d'œuvre, la taille des entreprises et la productivité, ont un effet sur la capacité à générer des emplois formels.

Les évolutions au sein de la structure démographique deviendront un «dividende» si les PMA parviennent à créer suffisamment d'emplois décents pour absorber l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler. La croissance de la population reste forte même si les taux de fertilité sont en baisse, essentiellement dans les PMA asiatiques. En même temps, chaque année, un grand nombre de jeunes rejoignent la population en âge de travailler, ce qui entraîne une réduction des taux de dépendance dans les PMA. Cela est particulièrement vrai dans les PMA africains.

Dans les PMA, les taux d'activité et le rapport emploi/population sont élevés mais on constate une baisse régulière dans toutes les régions de PMA. La sous-utilisation de la main d'œuvre est due essentiellement au sous-emploi et la part des jeunes n'ayant pas d'emploi et qui ne suivent ni études ni formation (NEET) connaît une lente régression. Même si le haut niveau des taux d'activité montre combien il est important pour les populations de pouvoir travailler afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, la tendance à la baisse signale des taux d'activité plus importants dans les domaines liés à l'éducation et à la formation ainsi que des possibilités réduites de trouver un emploi par rapport à la croissance de la population en âge de travailler. Le chômage augmente dans les PMA asiatiques et insulaires. Cependant, dans les PMA, il ne représente que 23,5 pour cent de la sous-utilisation de la main d'œuvre, alors que le sous-emploi lié à la durée du travail en explique près de la moitié (49,5 pour cent), la main d'œuvre potentielle comptant pour 27 pour cent. Les taux de NEET chez les jeunes des PMA baissent lentement au fil du temps mais, en moyenne, ils sont moins élevés que dans les APD et plus hauts que dans les pays développés. La catégorie des PMA montre une hétérogénéité significative et alors que dans les PMA asiatiques, les femmes ont le taux de NEET le plus élevé (39,9 pour cent), ce dernier est beaucoup plus bas en Afrique (12,6 pour cent).

L'une des caractéristiques des PMA consiste en la dichotomie que l'on constate en termes de taille, de structure et de capacité des entreprises, la croissance de l'emploi et de la production entraînant des résultats économiques et sociaux très différents selon que l'on a affaire à de grandes entreprises ou à de petites entreprises. Les microentreprises et les petites entreprises constituent l'essentiel du total des emplois, la plupart d'entre eux étant des emplois informels. En règle générale dans les PMA, les créations d'emploi ont lieu de manière disproportionnée dans les très petites unités économiques au sein du *secteur informel*, alors que les emplois dans le *secteur formel* se trouvent essentiellement au sein des grandes unités, comme celles employant au moins 50 personnes. Ces unités du secteur formel couvrent seulement 9 pour cent du total des emplois dans les PMA mais elles emploient essentiellement des travailleurs informels, qui représentent 66 pour cent de l'emploi total. Au sein du secteur formel, les très grandes entreprises (d'au moins 100 employés) constituent une minorité des unités économiques mais elles génèrent davantage d'emplois que les petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi les petites entreprises informelles emploient la grande majorité des travailleurs, alors que les très grandes entreprises formelles dominent la croissance de la productivité et représentent l'essentiel de l'emploi dans le secteur formel.

Dans les PMA, la dualité en matière de production et d'emploi constitue une composante essentielle des obstacles qui existent par rapport aux transformations structurelles, au développement durable et à la création d'emplois décents. Elle est structurelle et omniprésente dans l'ensemble des activités de production. Les créations d'emplois peuvent être faibles dans les sous-secteurs hautement productifs dominés par de grandes entreprises et plus élevés dans des sous-secteurs à la productivité faible dominés par de petites entreprises moins productives. Le déficit en matière de travail décent peut être généralisé dans les deux cas en raison de la présence de l'informalité et d'autres conditions d'emploi. Cela contribue à une croissance productive faible, à une insuffisance en matière de diversification et à une complexité faiblement productive qui souligne la vulnérabilité des PMA dans le domaine de la production. Ces différents facteurs, ainsi que les bas revenus, les systèmes de protection sociale peu développés et un *développement restreint en matière de capacités humaines* ont exposé davantage les PMA aux effets de la crise du COVID-19.

Même si les conséquences sanitaires de la pandémie ont été plus faibles dans les PMA que dans les autres groupes de pays, les conséquences sociales et économiques se font sentir sensiblement en raison de la faiblesse des systèmes de santé, d'une protection sociale inadéquate, de bas niveaux d'épargne et de mesures de soutien limitées prises par les gouvernements. Au début de la pandémie, dans la plupart des PMA, on semblait moins affecté par les conséquences sociales et économiques, même si des variations ont émergé sur le plan régional, les PMA asiatiques étant les plus touchés en

termes d'infections et de décès, suivis par les PMA africains et insulaires. Le déploiement des vaccins a été généralement très lent dans les PMA et, en septembre 2021, seule 10 pour cent de la population avait reçu une première dose, ce qui contraste grandement avec la situation constatée dans d'autres pays en développement (53 pour cent) et dans les pays développés (64 pour cent). Dans les PMA, les effets négatifs à court terme et à long terme sont importants, non seulement en raison de l'impact direct du COVID-19 sur la population mais aussi en raison de l'accroissement de la pauvreté, de la faim, du chômage et de la réduction des heures de travail.

Face à la forte baisse des quantités et des prix des exportations ainsi que celle du tourisme et des transferts de fonds, les PMA sont confrontés à un choc violent et sans précédent en matière de demande. La lenteur de la reprise économique ne fera qu'amplifier ces effets dévastateurs. Dans les PMA, la reprise sera plus lente que dans d'autres pays en raison des difficultés structurelles et d'une exposition simultanée à des chocs multiples. La déconnexion prolongée avec l'économie mondiale touche déjà les quelques poches d'emplois formels qui existent çà et là au sein des PMA les plus prospères. Cela pourrait, à son tour, venir peser sur les perspectives en matière de mise à niveau technologique et organisationnel et dans le domaine des transformations structurelles.

Ces facteurs extérieurs, ajoutés aux mesures de confinement prises au niveau national, ont conduit à des baisses sensibles des heures travaillées, des emplois et des revenus. Entre 2019 et 2020, le rapport emploi-population a chuté de 2,6 points de pourcentage et il ne devrait pas revenir à son niveau d'avant la crise avant 2022. Les travailleurs qui ont perdu leur emploi sont devenus inactifs plutôt que chômeurs en raison des restrictions en matière de mobilité et des solutions limitées en ce qui concerne les recherches d'emploi. Dans les PMA, lors des crises précédentes, l'emploi informel jouait le rôle de variable d'ajustement du marché du travail. Cependant, la crise du COVID-19 a frappé de plein fouet le secteur informel, faiblement productif et situé dans les zones urbaines, comme les commerces, l'alimentation, les transports, les services à la personne ainsi que le travail domestique.

Pour faire face à la pandémie, il est nécessaire d'augmenter les dépenses et de disposer d'un espace budgétaire plus large afin de prendre des mesures de réponse en matière sanitaire, sociale et économique. Cependant, la baisse des recettes au niveau national en raison du déclin de l'activité économique et de la chute des revenus tirés des exportations a pour conséquence de réduire un espace budgétaire déjà restreint. De plus, les investissements directs à l'étranger (IDE) et les transferts de fonds ont baissé et les PMA doivent désormais faire face à une situation de surendettement et à une gestion insoutenable du service de la dette et des remboursements. Le PIB par habitant des pays développés est 16 fois plus important que celui des PMA mais, en septembre 2021, les mesures budgétaires par habitant prises par les pays développés étaient environ 470 fois plus importantes que dans les PMA. Malgré les écarts financiers qui se creusent et un espace budgétaire limité, la plupart des PMA ont néanmoins répondu rapidement à la crise en utilisant leurs moyens limités.

Un accroissement de la coopération internationale et une augmentation des ressources extérieures sont donc nécessaires afin d'alléger les contraintes au niveau budgétaire et en matière de financements auxquelles sont confrontés les PMA pour faire face à leurs besoins immédiats pour répondre à la pandémie. Il est important d'aboutir à une augmentation de l'aide publique au développement (APD) afin de satisfaire les engagements déjà existants et d'éviter toute réduction qui pourraient voir le jour suite aux pressions budgétaires dans les pays donateurs. Outre les mesures financières, il est crucial de renforcer la coopération internationale en matière de santé et sur les vaccins et d'éviter les restrictions inutiles et les barrières dans le domaine du commerce et de la migration.

► Le rôle des technologies numériques dans les transformations structurelles

L'adoption des technologies numériques et le fait de s'adapter à ces dernières peuvent constituer une composante majeure des transformations dans le domaine de la production susceptible de bénéficier à tous les secteurs de l'économie et de générer une croissance générale de la productivité et de l'emploi. L'accès aux services numériques permet d'être réellement compétitif et de pouvoir booster la productivité, ces services contribuant à l'optimisation des procédures et de la production, en favorisant les opportunités permettant des changements importants des modèles et des procédures dans le domaine des affaires, en réduisant le coût des transactions, en aidant les entreprises à accéder à l'information, en atteignant de nouveaux marchés et même, dans certains cas, en transformant les chaînes d'approvisionnement. Dans les PMA, ces services sont susceptibles de représenter un moyen important afin d'accélérer une croissance durable pour les entreprises. De plus, des gains généralisés en matière de productivité peuvent être obtenus grâce à la numérisation de services essentiels à la fois publics et privés, à l'image des services financiers et d'aide aux entreprises (comme les paiements numériques), la santé, l'éducation et d'autres services administratifs et de soutien aux institutions du travail, y compris la formalisation en ligne et les services publics de l'emploi.

Potentiellement, les technologies numériques peuvent apporter de nombreux bienfaits aux PMA si des investissements importants sont réalisés à la fois en capital et dans le domaine des ressources humaines afin d'acquérir les compétences supplémentaires nécessaires ainsi, de manière plus générale, que les capacités au niveau humain et le savoir-faire en matière de production indispensables afin d'utiliser ces technologies de manière efficace et inclusive et venant en soutien au travail décent. Le développement et l'intégration des services de TIC dans le reste de l'économie présentent un certain nombre de difficultés qui doivent être résolues en menant une politique en matière industrielle et dans le domaine de l'emploi qui soit bien définie et complète, entrant dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement. Cela est essentiel dans les PMA pour optimiser la participation du secteur privé et garantir une utilisation productive et inclusive de la connectivité numérique et des technologies associées.

Même si les microentreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises (MPME) semblent mieux tirer avantage de niveaux similaires de connectivité que les grandes sociétés, elles ont mis du temps à adopter les outils et les technologies numériques. Les obstacles sont multiples et touchent particulièrement les PMA. Ainsi, nombreuses sont les MPME qui rencontrent des difficultés en raison des carences en matière de compétences et de leur état de préparation leur permettant d'adopter les outils numériques. En réalité, lorsque les PMA se montrent incapables d'adopter largement les nouvelles technologies au sein de l'économie, la numérisation peut même élargir les fossés existants.

► Numérisation et emploi des jeunes

La population des PMA est jeune et elle améliore son niveau d'éducation au fil des ans, ce qui signifie que le potentiel permettant d'acquérir les technologies numériques demeure élevé. Les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur ont presque triplé, passant de 3,8 pour cent en 2000 à 11,2 pour cent en 2021, tandis que le taux de NEET baisse lentement depuis 2005. L'augmentation du nombre de jeunes bénéficiant d'un certain niveau d'éducation au sein de la population en âge de travailler peut constituer l'occasion d'accroître la productivité et la transformation de l'économie, les jeunes disposant d'un potentiel supérieur leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences au cours de leur parcours professionnel qui soient complémentaires et qui leur permettent d'adopter des technologies nouvelles et de créer de nouvelles capacités en matière de production.

Afin de pouvoir transformer ce potentiel en une véritable croissance de la productivité et de l'emploi décent, l'accès au numérique ainsi que la sensibilisation à ce dernier doivent faire l'objet d'améliorations et les travailleurs doivent disposer de meilleures compétences dans le domaine numérique. Les PMA devraient donc investir dans les infrastructures numériques et veiller à ce que la connectivité numérique soit bien disponible et soit abordable pour l'ensemble de la population. Pour cela, des compétences variées sont nécessaires, allant de compétences numériques neutres quel que soit l'emploi et de compétences numériques spécifiques à certains emplois à des compétences humaines quel que soit l'emploi comme la communication, la gestion, la pensée analytique et critique ainsi que la créativité.

Des politiques exhaustives sont nécessaires pour permettre à la numérisation d'avoir un impact positif sur l'emploi des jeunes. Un cadre politique intégré visant à apporter un soutien aux jeunes pour trouver des emplois décents au sein d'une économie de plus en plus numérisée est essentiel à l'avenir pour le progrès socio-économique. Ces politiques doivent contribuer à la création d'un nombre d'emplois suffisant et équiper les jeunes des compétences requises en veillant à des conditions décentes de travail. Il faudra notamment s'assurer de permettre aux jeunes d'accéder à la protection sociale, d'exercer leurs droits au travail et les encourager à devenir membre d'organisations de travailleurs et d'employeurs afin d'être représentés au sein du dialogue social. Si l'on ne parvient pas à générer un certain nombre de transformations permettant de favoriser la croissance et l'emploi en se servant des possibilités offertes par les technologies et si l'on n'inclut pas les jeunes au sein de ces transformations, on pourrait alors assister à une augmentation du nombre de jeunes découragés ou inactifs, provoquant ainsi des pertes au niveau des capacités à long terme au sein des PMA.

► Transformations *via* des politiques pour l'emploi intégrées et multidimensionnelles

Des plans de développement au niveau national doivent être activés par l'intermédiaire de politiques industrielles et en matière d'emploi ainsi que par des dispositifs commerciaux et financiers favorisant les réformes dans les domaines institutionnels, politiques et juridiques. Ces efforts doivent être dirigés vers le renforcement de la croissance sectorielle en matière de productivité, vers le transfert des technologies et l'adaptation à ces dernières, vers l'entrepreneuriat, l'accès aux financements et à la formalisation de l'économie informelle en insistant sur la promotion du travail décent.

Les politiques nationales de l'emploi et d'autres mesures plus ciblées comme les programmes destinés à l'emploi des jeunes, sont utilisées afin d'identifier les défis prioritaires et concevoir des mesures politiques. Ces mesures politiques et ces programmes sont basés sur le dialogue entre les gouvernements et les associations d'employeurs et de travailleurs en favorisant une approche globale incluant des cadres macroéconomiques ainsi que des politiques sectorielles et en matière de compétences qui définissent comment il est possible de les intégrer au sein des systèmes de protection commerciaux, financiers et dans le domaine de la protection sociale afin d'encourager les transformations structurelles.

► Transition vers l'économie formelle

La transition vers l'économie formelle implique d'inclure à la fois les entreprises et les travailleurs au sein d'un cadre réglementaire. Cela nécessite l'extension des réglementations fiscales ainsi que dans le domaine du travail et de la sécurité sociale, de se conformer aux obligations juridiques tout en accédant à des avantages comme une protection adéquate pour l'ensemble des entreprises et des travailleurs sans exception, peu importe la taille, le secteur ou d'autres critères.

Dans les PMA, la plupart des entreprises et des travailleurs évoluent dans un cadre informel, et cela pour de nombreuses raisons. Il existe des différences majeures parmi celles et ceux qui opèrent de manière informelle, des différences qu'il convient de prendre en considération lorsqu'il s'agit de formuler des stratégies de formalisation. Ces dernières doivent prendre en compte les questions de genre et doivent être différenciées pour veiller à ce que l'approche s'adapte bien au contexte et aux caractéristiques de la sous-catégorie d'entreprises ou de la catégorie de travailleurs concernée.

L'efficacité des interventions est meilleure lorsqu'on les associe et lorsqu'elles s'attaquent à des raisons différentes conduisant à l'économie informelle. Dans la plupart des cas, les techniques efficaces de formalisation associent les mesures visant à améliorer la capacité de l'économie à absorber les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle (*inclusion*) mais aussi à renforcer la capacité des individus et des entreprises à entrer au sein de l'économie formelle (*insertion*). Dans les deux cas, il est essentiel d'identifier des mesures efficaces d'incitation pour aller vers la formalisation.

La transition vers l'économie formelle constitue une composante majeure des transformations en matière de développement et de structures et le fait d'opérer au sein de l'économie formelle comporte plusieurs avantages pour les travailleurs, les entreprises et pour la société dans son ensemble. Pour les travailleurs, la transition vers l'économie formelle constitue un prérequis pour accéder au travail décent. Cela permet de réduire la pauvreté et conduit à une plus grande égalité. Pour les entreprises, la transition vers l'économie formelle contribue à améliorer leur position sur les marchés en bénéficiant d'un niveau supérieur de confiance de la part des clients et en ouvrant des possibilités de collaboration avec des entreprises opérant au sein de l'économie formelle. Pour la société, cela permet d'élargir le champ d'action du gouvernement, en particulier en donnant accès à des recettes publiques plus importantes, en renforçant l'application des lois et en entraînant des effets indirects sur la croissance de la productivité et de l'emploi à travers tous les secteurs de l'économie.

► Développement des entreprises allant vers la création de travail décent

Les entreprises et l'entrepreneuriat jouent un rôle prépondérant pour élargir les capacités d'un pays en matière de production, tout en réduisant les vulnérabilités sur le plan structurel et en créant du travail décent. Le développement des entreprises constitue véritablement une composante des transformations structurelles favorisant la croissance et l'emploi qui sont essentielles au développement durable dans les PMA. Dans ces pays, l'amélioration des capacités en matière de production nécessite des ressources humaines sur le plan général ainsi que des compétences et un savoir-faire dans le domaine de la production qui s'accumulent au sein de la société, ainsi que la possibilité d'accéder aux financements et aux capitaux.

Une stratégie pluridimensionnelle destinée au développement des entreprises est indispensable, compte tenu des dualités économiques importantes qui existent et qui sont particulièrement évidentes au niveau de la composition des entreprises et de ce qui les caractérise. Au sein des PMA, les petites entreprises informelles génèrent beaucoup d'emplois faiblement productifs, tandis que les grandes entreprises formelles et plus productives bénéficient d'une croissance au niveau de la productivité mais ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois. Cette stratégie pluridimensionnelle devrait (i) renforcer les MPME dans leurs secteurs d'activités et permettre à un nombre accru d'entreprises de connaître une croissance à la fois de la productivité et de l'emploi; et (ii) favoriser les changements structurels en encourageant l'expansion des grandes entreprises dans de nouveaux secteurs et en permettant aux petites entreprises de supporter la phase de transformation et d'être intégrées au sein d'un maillage plus dense concernant l'ensemble de l'économie. Pour les MPME, la transition vers l'économie formelle est importante pour réduire le phénomène de dualité et pour combler ainsi le fossé existant entre les petites entreprises non productives et les grandes entreprises productives, ainsi que pour les intégrer plus aisément dans les systèmes de production.

Par ailleurs, cette stratégie pluridimensionnelle doit reconnaître et développer le rôle joué par l'économie sociale et solidaire pour atteindre les objectifs sociaux et environnementaux et combler les défaillances du marché et de l'État. Le dialogue social, le respect des normes du travail et des droits humains universels ainsi que la promotion de la justice sociale et de l'inclusion sociale constituent d'autres facteurs essentiels propices au développement des entreprises dans un contexte de transformations socio-économiques durables. L'autonomisation des catégories de personnes dont le potentiel est sous-utilisé, comme les jeunes, les femmes et les migrants, est également en mesure de renforcer cette stratégie.

Les investissements directs étrangers (IDE) aident les PMA à éviter le piège de la faiblesse de la productivité et des capacités d'investissements lorsqu'ils intègrent une stratégie de développement des entreprises consistante avec des politiques exhaustives en matière industrielle et dans le domaine de l'emploi ainsi qu'avec l'application des normes du travail. Les grandes entreprises et les entreprises multinationales peuvent faciliter le transfert de pratiques et de technologies plus avancées entre les pays développés et les pays en développement et fournir un lien essentiel permettant aux PMA de s'intégrer au sein des chaînes mondiales de valeur (CMV). Le dialogue social est également très important pour optimiser la contribution positive des IDE dans les contextes locaux particuliers.

L'accroissement rapide des obligations juridiques obligeant les entreprises multinationales à appliquer un processus de vérification au sein de leurs chaînes d'approvisionnement signifie que les PMA cherchant à faire progresser leurs changements structurels doivent commencer à intégrer le travail décent et les considérations liées aux droits de l'homme au sein même des politiques et des programmes de développement de l'entreprise et mettre en place un cadre politique favorable à cet effet, incluant notamment des réglementations ainsi qu'un renforcement de l'administration et de la gouvernance du travail.

► Transition juste et développement durable

En comparaison avec celles d'autres groupes de pays, les économies des PMA ainsi que leurs sociétés respectives sont particulièrement vulnérables face au changement climatique. Quatre facteurs caractérisent cette vulnérabilité en matière de climat: (i) leur exposition géographique; (ii) leurs structures économiques; (iii) la composition du marché du travail et (iv) des capacités d'adaptation faibles par rapport aux infrastructures sur le plan matériel et social, leurs ressources financières et leurs institutions politiques. Les PMA comptent parmi les pays les moins responsables des causes du défi climatique et environnemental auquel le monde doit faire face de nos jours. Toutefois, ils se retrouvent en première ligne de la bataille, ce qui entraîne des défis supplémentaires par rapport aux transformations économiques et sociales qu'ils doivent traverser afin d'atteindre le développement durable.

Les PMA doivent donc gérer l'augmentation des obstacles en matière de transformations structurelles dans le contexte d'un changement climatique qui affecte négativement les progrès qu'ils enregistrent et qui constitue particulièrement une menace pour les principaux secteurs et les différentes catégories de population. Leur structure économique ainsi que celle du marché du travail sont basées en grande partie sur le secteur primaire. Ce dernier repose sur la stabilité du climat et des services environnementaux (services d'écosystèmes) qui fournissent des revenus et des emplois grâce à l'agriculture, la pêche, les activités forestières, les ressources naturelles et le tourisme. Dans les PMA, les institutions politiques sont submergées par les événements climatiques et par les chocs économiques qu'elles doivent subir et le manque de soutien pour les agriculteurs, l'économie rurale et le secteur agricole ne fait que renforcer les inégalités déjà existantes et exacerber la vulnérabilité des femmes, des migrants, des jeunes, des peuples autochtones et tribaux, des personnes vivant dans la pauvreté et des personnes en situation de handicap. Ces catégories de population ont tendance à disposer d'un moindre accès aux ressources destinées à l'adaptation au changement climatique et ne peuvent accéder ni aux technologies, ni à l'assurance sociale et ni à la formation.

Face au changement climatique, les besoins et les préoccupations spécifiques aux PMA ne sont pas pris en considération de façon adéquate en ce qui concerne les besoins en financements extérieurs, en soutien au niveau du développement des compétences, en matière d'accès aux technologies et aux marchés et en ce qui concerne la possibilité de pouvoir bénéficier des opportunités qui voient le jour au sein de l'économie verte. Cependant, dans ces pays, il existe de nombreux exemples de mesures politiques, de solutions destinées aux entreprises et d'initiatives communautaires ayant un caractère innovant et prometteur. L'étendue et la rapidité des transformations qui sont nécessaires aujourd'hui dans les PMA exigent des investissements beaucoup plus importants, des changements politiques considérables ainsi qu'une coopération au niveau international. Des cadres politiques exhaustifs et cohérents sont indispensables afin de poursuivre et d'atteindre simultanément les objectifs dans le domaine du travail décent, de l'adaptation et de la résilience au niveau climatique ainsi qu'une transition juste pour tous. La coordination institutionnelle impliquant les législateurs dans tous les domaines de l'économie, du développement, du commerce, du travail, de l'environnement et de l'éducation va s'avérer cruciale pour atteindre une telle synergie.

Le cadre politique cohérent allant vers une *transition juste* doit se baser sur le dialogue social afin de ne laisser personne de côté. La transformation des structures économiques, des modes de production, des tendances commerciales et des comportements sociaux peut être optimisée dans un cadre de transition juste. Cela fait référence à la transformation accélérée et conduite par des politiques vers une économie à faibles émissions de carbone et résistantes aux phénomènes climatiques, qui veillent à ce que les ruptures sociales soient minimisées tout en optimisant les bénéfices au niveau social et économique. Les travailleurs, les communautés et les autres parties prenantes doivent figurer au centre des préoccupations car, sinon, ils risqueraient d'être touchés de manière disproportionnée.

► Le rôle de la protection sociale et des institutions qui en ont la charge

Parmi les *institutions du travail*, on peut citer, par exemple, les normes internationales du travail, les institutions qui gèrent le marché du travail et l'administration du travail ainsi que le dialogue social, qui sont toutes des composantes qui contribuent à définir et à mettre en œuvre des politiques, des réglementations et des programmes visant non seulement à la bonne gouvernance des marchés du travail mais aussi, de manière plus large, à un développement économique et social durable. Elles travaillent en étroite collaboration avec d'autres *institutions chargées d'investir dans le capital humain* comme la santé, l'éducation, la formation et les systèmes de protection sociale et sont soutenues par des politiques exhaustives couvrant plusieurs dimensions du travail décent. Les institutions du travail permettent de revigorer le *contrat social* entre les différents acteurs de la société. Elles jouent aussi un rôle essentiel pour promouvoir une *approche centrée sur l'humain* en ce qui concerne les changements socio-économiques ainsi qu'une *reprise centrée sur l'humain* après la crise du COVID-19 qui soit inclusive, durable et résiliente. Les PMA ont accompli de grands progrès au niveau du renforcement des institutions du travail, souvent en partenariat avec l'OIT, mais il existe encore de nombreux défis à relever.

La protection sociale constitue un élément central en faveur de l'édification de capacités humaines et productives et de l'éradication de la pauvreté, ce qui en fait une nécessité à la fois sociale et économique. Des systèmes de protection sociale universelle bien conçus, notamment des socles de protection, des aides en matière de revenu et à la consommation intérieure garantissent l'accès aux soins de santé, permettent de renforcer le capital humain et d'augmenter la productivité. L'extension progressive de la protection sociale à des travailleurs qui n'étaient pas protégés précédemment, notamment pendant la pandémie de COVID-19, a joué un rôle essentiel pour réduire la pauvreté et les vulnérabilités, en corrigeant les inégalités et en stimulant une croissance inclusive.

Toutefois, dans les PMA, la plupart des gens se retrouvent exclus de toute couverture sociale et disposent de capacités limitées pour gérer les risques économiques et sociaux qui en découlent, notamment en ce qui concerne les maladies, les accidents, le chômage, la maternité, le handicap et la vieillesse. En réalité, seuls 14 pour cent des gens sont couverts dans au moins un secteur de la protection sociale (en dehors des soins de santé et des prestations de maladie). De plus, 9 pour cent seulement des femmes ayant un nouveau-né reçoivent des allocations de maternité et 1,1 pour cent seulement des personnes sans emploi touchent des allocations chômage en cas de perte de travail. Par ailleurs, uniquement 8 pour cent des personnes lourdement handicapées reçoivent des prestations d'invalidité et seule une personne sur cinq ayant un âge supérieur à celui de la retraite est titulaire d'une pension. Les prestations d'aide financière ne touchent que 9 pour cent des personnes en situation de vulnérabilité, y compris les enfants, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées qui, sinon, ne bénéficient d'aucune prestation venant des systèmes contributifs. Dans les PMA, moins d'une personne sur cinq est couverte par la protection sociale en matière de santé. Ces carences en matière de protection sociale sont dues non seulement à la faiblesse des dépenses de l'État dans ce domaine mais aussi aux taux de participation limités aux systèmes contributifs, notamment chez les femmes. Dans les PMA, 6,2 pour cent seulement de la main d'œuvre (et uniquement 4,2 pour cent des femmes au sein de la main d'œuvre) contribuent de manière active à un système de retraite, en comparaison à 53,1 pour cent dans les APD.

L'existence de systèmes de protection sociale solides s'avère cruciale, associés aux politiques portant sur le marché du travail et de l'emploi, ainsi qu'aux mesures visant à promouvoir la formalisation des entreprises et des emplois afin d'accroître la possibilité pour les PMA de gérer des crises graves, complexes et aux multiples facettes, ainsi que pour accélérer la reprise. Il est clair que les pays qui disposaient déjà de systèmes complets de protections sociale couvrant une bonne partie de la population avant le déclenchement de la pandémie étaient mieux outillés afin de minimiser les conséquences sanitaires et socio-économiques. Ces pays ont utilisé et ont adapté des programmes déjà existants ou en ont créé de nouveaux afin de couvrir plus rapidement des populations qui ne l'étaient pas auparavant.

Le renforcement des systèmes de protection sociale est également indispensable afin de faciliter les transitions ainsi que des transformations structurelles inclusives et contribuant à la justice sociale. Les mesures et les dispositions visant à l'extension de la protections sociale aux travailleurs quelle que soit la forme de l'emploi qu'ils exercent (i) permettent à ces derniers de disposer d'une sécurité dans le domaine

économique et d'une certaine tranquillité d'esprit; (ii) favorisent les progrès dans le domaine de la santé et de l'éducation et soutiennent les investissements dans le capital humain; et (iii) viennent alimenter l'augmentation de la productivité et favoriser la transition vers l'économie formelle, contribuant ainsi à long terme à un financement plus durable et plus équitable de la protection sociale. Toutefois, cela nécessite le renforcement de la coopération internationale ainsi que des évolutions au sein du système financier et budgétaire mondial reconnaissant les besoins spécifiques des PMA.

Sur une planète extrêmement mondialisée, le financement de la protection sociale repose sur la solidarité, la coordination et la coopération au niveau international afin de trouver des solutions efficaces pouvant bénéficier aux PMA ainsi qu'aux autres pays en développement. Le cadre d'action en faveur de la protection sociale universelle adopté par la Conférence internationale du Travail en juin 2021 permet le renforcement du rôle joué par l'OIT afin de veiller à la cohérence des politiques dans le domaine de la protection sociale au sein du système multilatéral et offre aux différents pays la possibilité de disposer d'orientations afin d'aboutir à un accès universel à des systèmes de protection sociale complets, adéquats et durables, adaptés aux différentes évolutions au sein du monde du travail et alignés sur les normes de l'OIT. L'amélioration systématique de la coordination et de la collaboration entre les agences de l'ONU, les partenaires du développement et les institutions financières internationales (IFI) à propos de la conception et du financement de la protection sociale a vu le jour suite à la pandémie.

Même si 34 États membres de l'OIT ont ratifié les huit conventions portant sur les Principes fondamentaux et les droits au travail, il manque encore plusieurs ratifications, notamment dans le domaine de la liberté syndicale, de la négociation collective et du salaire minimum et il existe des écarts importants au niveau de la mise en œuvre. Le nombre de ratifications concernant la convention (n°144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, a récemment augmenté ainsi que celui d'autres conventions en matière de gouvernance. Parmi les autres conventions ayant fait l'objet de ratifications récentes, on peut citer la convention du travail maritime, 2006 (MLC 2006), la convention (n°183) sur la protection de la maternité, 2000, la convention (n°187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006, ainsi que la convention (n°189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011.

Dans les PMA, même si la crise du COVID-19 n'a pas entraîné de ralentissement au niveau du rythme du nombre de ratifications des conventions de l'OIT, il existe toutefois des signes indiquant un retour en arrière en matière d'application dans la pratique. Malgré le fait que l'on assiste à une augmentation du nombre de ratifications des conventions fondamentales liées au dialogue social, le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective a connu une détérioration dans de nombreux PMA, comme le montre l'indicateur 8.8.2 de l'ODD 8. Il existe également un risque d'assister à un renversement de la tendance à la baisse du travail des enfants constatée ces 20 dernières années. Les discriminations et la xénophobie sont en hausse et les fermetures des écoles et des lieux de travail ont conduit à une augmentation du travail non rémunéré chez les femmes ainsi que des violences qu'elles subissent.

Le dialogue social et les négociations collectives contribuent également à promouvoir le développement économique et social, à réduire les inégalités et à rendre les entreprises plus durables. Les pays dans lesquels il existe un dialogue social effectif et une couverture très large en matière de négociations collectives ont tendance à disposer de taux de pauvreté moins élevés et de niveaux d'inégalités plus bas. Cependant, dans de nombreux PMA, les niveaux élevés d'informalité représentent un défi à la fois pour le dialogue social et pour la couverture en matière de négociations collectives. De plus, dans ces pays, la majeure partie de la population vit en zones rurales, l'agriculture constituant le principal pilier en matière d'emplois, ce qui va de pair avec un taux d'adhésion fragmenté et de niveau faible pour les organisations de travailleurs et d'employeurs, la main d'œuvre étant composée essentiellement de travailleurs vulnérables. En conséquence, en 2021, seuls 18 PMA disposaient d'un Programme Pays de promotion du travail décent (PPTD). La plupart de ces programmes accordent la priorité au renforcement du dialogue social et du tripartisme, à la gouvernance du travail, aux normes internationales du travail et aux Principes et droits fondamentaux au travail

Pendant la crise du COVID-19, le dialogue social, notamment la négociation collective, sont venus soutenir les réponses apportées en matière politique. Cela a permis de trouver des solutions équitables à la fois pour les travailleurs et pour les entreprises, tout en venant compléter les mesures visant à protéger les plus vulnérables. Ainsi, dans plusieurs pays, on a assisté à la création de commissions ad hoc bipartites et tripartites afin de trouver des solutions pour faire face à la crise.

► Quelques recommandations en matière de politiques

Quelques recommandations en matière de politiques essentielles à l'application du Programme de Doha qui joueront un rôle central afin d'améliorer l'avenir du travail dans les PMA peuvent être tirées de ce rapport. On peut citer notamment:

1. L'extension de l'aide et de la coopération internationale afin de fournir une aide financière d'urgence ainsi que des évolutions plus permanentes au sein du système financier et budgétaire encourageant les financements durables dans les PMA.
2. L'extension des systèmes de protection sociale et la promotion de la ratification et de l'application des normes en matière de sécurité sociale au sein des PMA.
3. La coordination des politiques en matière de sécurité sociale avec les politiques liées au marché du travail et à l'emploi ainsi qu'avec des politiques plus larges visant à promouvoir la formalisation des entreprises et des emplois.
4. Le renforcement des capacités nationales au niveau institutionnel et local et la création d'un environnement favorable aux entreprises durables, notamment un soutien aux investissements à travers des agences de promotion des investissements et une participation accrue au sein des réseaux commerciaux régionaux et des chaînes d'approvisionnement.
5. La promotion de la transition vers l'économie formelle afin d'améliorer la qualité du travail, l'efficacité de la protection sociale et la mobilisation des ressources nationales.
6. La création d'opportunités de travail décent et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour tous au sein du monde du travail.
7. Le renforcement des institutions et des politiques dans le domaine de l'emploi et de la création de travail décent.
8. Le renforcement des institutions du travail et des capacités permettant d'accéder à des droits comme la liberté syndicale et la négociation collective, ainsi que d'autres principes et droits fondamentaux au travail.
9. L'amélioration de la cohérence des politiques entre les changements au niveau climatique et en matière d'environnement et les objectifs visés par le travail décent.
10. Le soutien au renforcement des compétences et des partenariats pour renforcer la collecte et l'analyse des données statistiques.

► **Contact:**

Bureau international du travail

Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

T: +41 22 799 61 11
ilo.org